

RAPPORT D'ACTIVITÉ



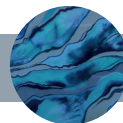
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE



AMÉNAGEUR PUBLIC DU TERRITOIRE EN EAU ET ASSAINISSEMENT



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE



Le mot de la Présidente



2025, une année charnière pour l'avenir de l'eau et de l'assainissement des 9 territoires d'EAU47

Bonjour à toutes et à tous,

Suite à l'impulsion du schéma directeur de la ressource en eau restitué en 2024, une feuille de route se met en place et lance une nouvelle dynamique face aux enjeux climatiques, aux défis de sobriété de la ressource sur le territoire, aux murs d'investissement pour améliorer la qualité de l'eau potable et des rejets au milieu naturel de nos systèmes d'assainissement.

L'eau est un patrimoine fragile, dont la gestion exige anticipation, innovation, et mutualisation.

L'année 2025, a été marquée par la réalisation d'études essentielles et innovantes, qui vont structurer notre action pour les années à venir :

- Une étude inédite sur l'impact du changement climatique à l'échelle d'EAU47, pour anticiper les tensions sur la ressource et adapter nos infrastructures.

- L'adoption par nos élus du programme **eauDURABLE47** : 14 mesures concrètes pour une gestion sobre de l'eau et de l'énergie, sur les 5 prochaines années.

- L'exploration du potentiel des eaux non conventionnelles : réutilisation des eaux usées traitées, valorisation des eaux de gravières... Autant de pistes pour diversifier nos sources d'approvisionnement.

Et nous renforçons nos actions de gestion patrimoniale, coordonnées avec les services des communes, des intercommunalités, des services voiries du département, de la Préfecture et des administrations, et des financeurs :

- **En eau potable** : un investissement de 18 millions d'euros par an sur quatre ans pour renouveler les réseaux d'eau potable, réduire les fuites et résoudre la problématique des CVM – un enjeu sanitaire et environnemental majeur. Saluons ici le travail discret mais essentiel de notre maîtrise d'ouvrage interne, la réhabilitation des châteaux d'eau (Ambrus, Lavardac, Saint-Pastour...) redémarre.

- **En assainissement** : la poursuite des travaux sur nos deux systèmes d'assainissement sous contentieux européen : la station d'épuration de Sainte-Livrade maintenant conforme depuis 2024, et celle de Fumel-Condezaygues : un programme ambitieux de 2 millions d'euros par an pour les réseaux, complété par la modernisation de la station d'épuration. Les études sont en cours pour les systèmes d'assainissement de Laffitte, Tombebœuf, Saint-Léger, Montpouillan, Calonges, Aiguillon, Damazan afin de soutenir le développement économique de ces bassins de vie.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré à cette année fructueuse et notamment, l'engagement et l'expertise des agents, des délégués et Vice-Présidents d'EAU47, le professionnalisme des entreprises partenaires et des exploitants, ainsi que l'accompagnement et le soutien des administrations et des financeurs... Nous pouvons être fiers du service public que nous rendons en aménageant ces 9 territoires Lot-et-Garonnais en eau et en assainissement.

Geneviève LE LANNIC

Le sommaire

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	p.2-3
L'ORGANISATION DU SYNDICAT	p.4-6
LE SYNDICAT en quelques chiffres	p.7
BIENVENUE À	p.8
LE SERVICE EPAC	p.9
L'EAU POTABLE	
en chiffres	p.10-11
point sur les actions CVM	p.12
la maîtrise d'œuvre	p.13
les investissements en eau potable	p.14-15
RSO EN ACTION	p.16-17
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
en chiffres	p.18-19
les investissements	p.20
Sainte-Livrade-sur-Lot : 100 % conforme	p.21
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	
le SPANC en chiffres	p.22-23
LA RÉGIE D'EXPLOITATION	
l'eau potable en chiffres	p.24
l'assainissement en chiffres	p.25
DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC	p.26-27
LE SERVICE FINANCES	p.28
LE SERVICE FONCIER	p.29
EAU47 DANS LES MÉDIAS	p.30
ACTIONS PÉDAGOGIQUES	p.31
LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE	p.32
LA LOI WARSMANN	p.33
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p.34
LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	p.35
LES TEMPS FORTS D'EAU47	p.36-37
LA CARTE DU SYNDICAT	p.38-39



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

« Nul ne connaît la valeur de l'eau jusqu'à ce que le puits tarisse. C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse. »

« L'eau est une ressource précieuse, qu'il nous appartient de préserver et plus particulièrement sur notre territoire rural et c'est pourquoi nous avons choisi cette citation simple et tellement parlante de Benjamin FRANKLIN.

Nous connaissons les obstacles qui persistent : vieillissement des réseaux et ouvrages, pression climatique, enjeux de sobriété MAIS AUSSI de société : hausse des matières premières... Mais nous savons aussi que chaque goutte compte, et que chaque action engagée aujourd'hui dessine l'avenir de notre département.

Et c'est précisément ce travail de mutualisation, ce lien entre solidarité globale et action locale qui guide notre travail au quotidien. Car si nous agissons ici pour sécuriser l'alimentation en eau de nos territoires, nous le faisons aussi avec la conviction que chaque territoire a des solutions à partager, et des leçons à tirer des autres. L'eau est une richesse – surtout quand on sait la protéger, la partager, et la valoriser.

Pour 2026, l'eau reste au cœur de nos défis, mais aussi de nos espoirs. Les résultats que nous célébrons aujourd'hui ne sont pas une fin en soi : ils sont le socle sur lequel nous construirons demain. Demain, ce sera une eau plus sûre, plus accessible et mieux partagée – pour nos enfants, pour nos entreprises et pour nos agriculteurs.

Face à l'incertitude climatique et géopolitique, nous devons poursuivre notre travail avec la même exigence et la même ambition pour aménager durablement notre département en matière d'eau et d'assainissement. »



Extrait discours de la Présidente
Voeux2025

Retrouvez en image notre rétrospective 2025

www.eau47.fr

L'organisation

du Syndicat Départemental EAU47



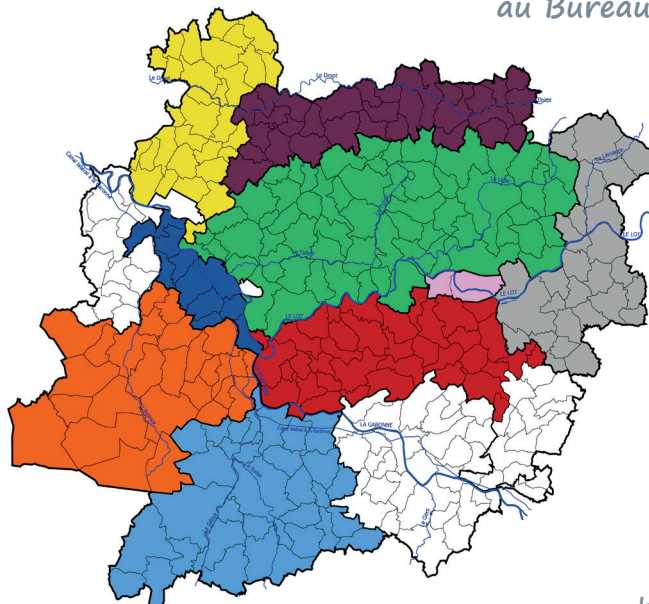
Réparties sur
9 TERRITOIRES

- Territoire Albret
- Territoire Brame
- Territoire Garonne
- Territoire Lot Amont47
- Territoire Nord du Lot
- Territoire Nord de Marmande
- Territoire Porte des Landes
- Territoire Sud du Lot
- Territoire Villeneuvois

soit **26 COMMUNES**
en direct,
9 EPCI et
1 SYNDICAT
membre



dont **28 MEMBRES**
au Bureau Syndical



Comités & Bureaux Syndicaux ●
Commissions territoriales & thématiques ●
Conseil d'Exploitation ●
MAPA, CAO ... ●



Les Vice-Présidents EAU47

Des représentants pour nos 9 territoires



Geneviève LE LANNIC - **NORD DE MARMANDE**



Françoise LABORDE - **NORD DU LOT**



Jean-Pierre VICINI - **ALBRET**



Julie CASTILLO - **PORTE DES LANDES**



Gérard REGNIER - **VILLENEUVOIS**



Jean-Pierre MOULY - **LOT AMONT47**



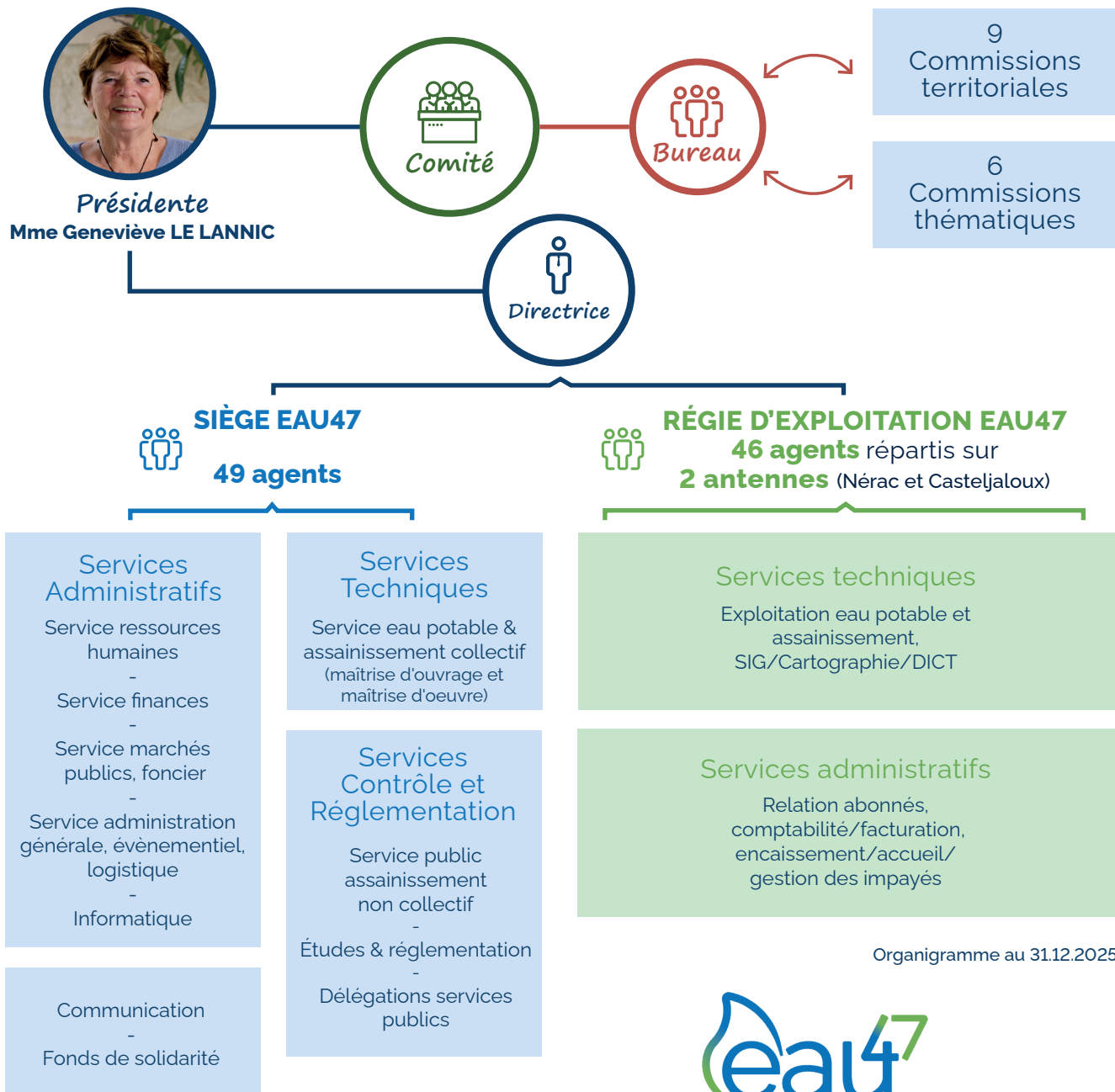
Pierre SICAUD - **BRAME**



Pierre IMBERT - **GARONNE**



Christine SATTA - **SUD DU LOT**



Organigramme au 31.12.2025



Le Syndicat en quelques chiffres

ADDUCTION D'EAU POTABLE

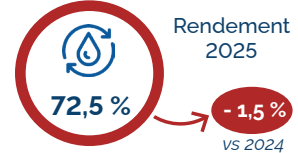
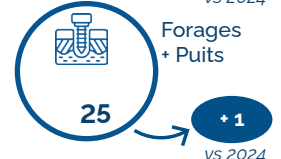
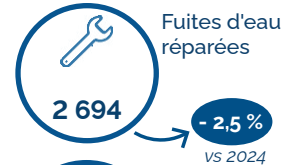
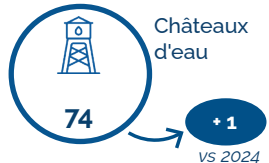


Chiffres clés

Le réseau

Type de ressources

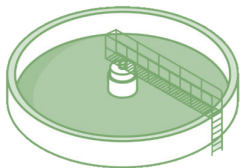
Ouvrages de stockage



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

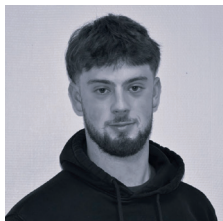
Chiffres clés

Le réseau et les ouvrages





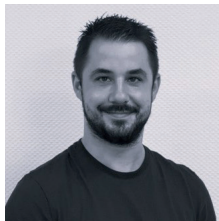
Bienvenue à



Alexandre FERRANDES
Technicien SPANC



Anaïs DRIDI
Assistante SPANC



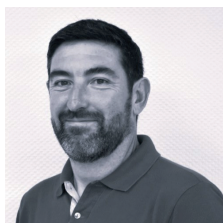
Benjamin PIASER
Agent d'Exploitation



Benjamin VIALES
Agent d'Exploitation



Emanuelle GOULESQUE
Agent d'Accueil



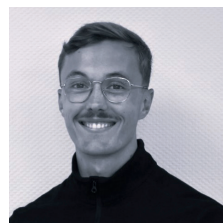
Julien DINIS
Chef de Service Albret



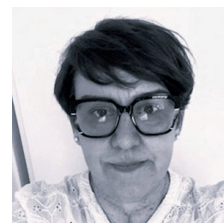
Lauréline RONGEON
Alternante Communication



Marjorie CAILLETON
Comptable



Matt ELLAM
Agent d'Exploitation



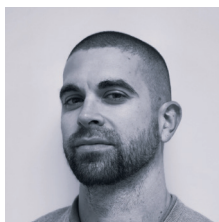
Sophie TAULLEE
Agent d'Accueil



Stéphanie LE GOFF
Études et Réglementation



Thomas GINER
Technicien MOE



Thomas MENARA
Chef d'Équipe Exploitation



Xavier GARCERAN
Agent d'Exploitation

14 nouveaux arrivants pour 2025. Seuls figurent les agents ayant autorisé la diffusion de leur l'image

Le service EPAC*

*Eau Potable et Assainissement Collectif

- 6 agents représentent la **maîtrise d'ouvrage**.

***Le maître d'ouvrage** est garant du respect du cadre technique, réglementaire et financier de l'ensemble des opérations dont il a la charge pour le compte d'EAU47. Cela garantit à la collectivité des infrastructures pérennes et durables permettant de préserver nos ressources et garantissant un service de qualité à l'ensemble de nos abonnés.*

Ses missions principales sont :

- Application des règles de fonctionnement et des programmes de travaux fixés par les élus,
 - Définition des besoins et relations extérieures avec les communes, les EPCI dans l'aménagement de leur territoire en eau et assainissement,
 - Programmation et planification des projets,
 - Suivi des projets de la consultation à la réception des travaux.
-
- 2 **techniciens** accompagnent les particuliers dans le montage et le suivi des dossiers de réhabilitation subventionnée relatif à la mise en conformité de leur raccordement au réseau public d'assainissement collectif. Cet accompagnement permet au plus grand nombre de bénéficier de l'aide accordée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne à ce titre.
 - 1 **assistante technique** a pour mission le montage, le dépôt et le suivi des dossiers de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau. Elle assure la collecte et la vérification des pièces administratives et techniques nécessaires à la constitution des dossiers, en veillant au respect des critères et des délais imposés par les dispositifs d'aide.



9 agents composent la cellule de Maitrise d'ouvrage avec pour objectifs, de définir et collecter les besoins en eau et assainissement des communes membres d'EAU47, d'organiser et programmer tel un chef d'orchestre les travaux en apportant un appui technique et administratif.

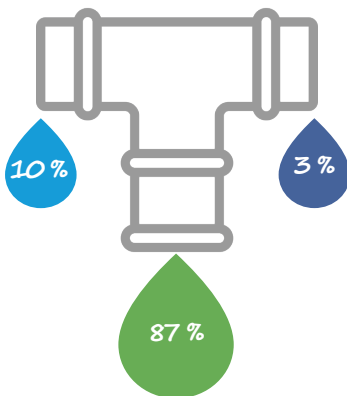
- Julie Bonafos
Chef de service EPAC

L'eau potable en chiffres



Au total,
en 2025, EAU47 a investi
9 478 033 € HT
sur le réseau et
les ouvrages d'eau potable

Travaux divers sur le réseau



pour un montant total de
8 830 640 € HT

- ◆ Extensions - améliorations de réseau : 5 497 ml
- ◆ Déplacements de réseau : 1 184 ml
- ◆ Renouvellements de réseau : 60 678 ml



17 équipements
de comptage et de
protection hydraulique
posés en 2025 pour

194 800 € HT

Maitrise d'oeuvre interne :

Une équipe de 4 agents (2 techniciens + 2 ingénieurs) réalise, en interne, des missions de maîtrise d'œuvre complètes concernant des travaux de renouvellement de réseau d'eau potable notamment.

En 2025, ce sont **69 opérations** qui ont été étudiées et pour lesquelles les travaux ont débuté et/ou ont été réceptionnés. Le coût financier de 32 de ces opérations dépasse les **200 000 € HT**.

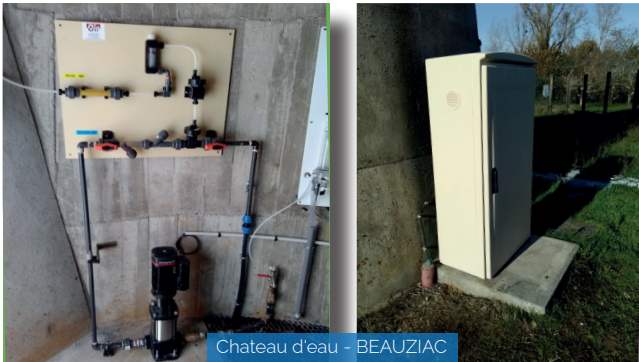


À cela s'ajoute, dans le cadre du programme de renouvellement des branchements fuyards prévu dans le contrat de DSP, **152 branchements ont été renouvelés** pour un montant de 800 000 € HT.

Depuis le début du contrat en 2019, ce sont **plus de 2 200 branchements qui ont été renouvelés**.

Réhabilitation d'ouvrage d'eau potable

Quelques exemples de réalisations



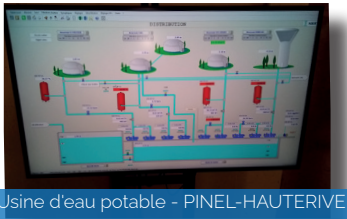
En 2025, EAU47 a mis en place une chloration gazeuse au niveau du château d'eau de Beauziac afin de sécuriser la désinfection de la distribution dans les canalisations alimentées par cet ouvrage.



> coût opération : 23 750 € HT

Entretien du patrimoine

EAU47 a également procédé dans le cadre de l'entretien de son patrimoine à la mise en place d'un automate, d'une supervision et d'un écran pédagogique à l'usine d'eau potable de Pinel-Hauterive.



EN 2025, EAU47 A INVESTI



647 393 € HT
pour améliorer et assurer
la conservation
du patrimoine

> coût opération : 100 000 € HT

BUDGET AEP - Résultats de l'exercice budgétaire

SECTION DE
FONCTIONNEMENT 

 SECTION
D'INVESTISSEMENT



8 134 750,30 €	DÉPENSES	18 422 940,69 €
13 888 196,59 €	RECETTES	20 439 479,40 €
5 753 446,29 €	RÉSULTATS	2 016 538,71 €

Point sur les actions CVM*

*Chlorure de Vinyle Monomère

Certains réseaux datant d'avant 1980 peuvent être composés de PVC* relarguant des Chlorures de Vinyle Monomères. Ces relargages ont lieu sur des réseaux d'un linéaire important alimentant peu d'abonnés avec des temps de contact élevés. Lorsque le taux réglementaire est dépassé ($0.5\mu\text{g}/\text{l}$), des mesures correctives doivent être prises par EAU47 et ses exploitants d'eau potable.

Lorsque les opérations d'exploitation simple (purge manuelle du réseau) ne suffisent pas pour permettre d'abaisser durablement le taux, EAU47 procède à la mise en œuvre de moyens correctifs, ceci en deux étapes :

La première étape consiste à poser des purges automatiques : ces équipements permettent de « simuler » une consommation d'eau sur le réseau en le vidangeant. Ceci permet donc de limiter les temps de contact de l'eau avec le matériau concerné.

La seconde étape consiste à renouveler tout ou partie du réseau concerné. Le renouvellement peut également être décidé lorsque les volumes d'eau potable purgés et rejetés au milieu naturel sont trop importants.

Travaux réalisés

En 2025, EAU47 a poursuivi la mise en place de purges automatiques sur son territoire : **14 purges ont été posées** pour un montant de 55 508 € HT.



ST JEAN DE DURAS



Suppression CVM - COURS

Certains tronçons de réseau ont donc fait l'objet d'un renouvellement :

Au total ce sont **12 kilomètres de réseaux qui ont été renouvelés** pour un montant de 1 122 304 € HT.

26 restrictions de consommation ont été supprimées suite aux travaux de renouvellement des canalisations.

806

Analyses
réalisées

par nos différents exploitants
(Régie EAU47, Agur, Saur, Veolia)

Voir fiche explicative CVM site internet : www.eau.fr

* PolyChlorure de Vinyle

La maîtrise d'oeuvre*

**MOE*

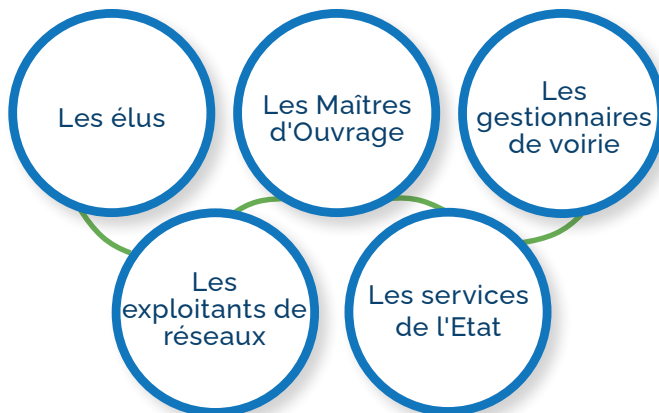
La cellule de Maîtrise Œuvre interne d'EAU47 est composée de 4 agents. Elle étudie et effectue le suivi des travaux sur plus de la moitié des opérations d'eau potable initiées par EAU47 et réalise ponctuellement des chantiers d'assainissement.

Tous les 4 ans, elle établit les pièces techniques et analyse les accords-cadres à marchés subséquents et à bons de commande en collaboration avec les services de Maîtrise d'Ouvrage et des Marchés Publics. Les investissements sur les 4 prochaines années sont de 11 Millions par an pour les renouvellements et extensions AEP et de 3 Millions par an pour les CVM, validés par les élus d'EAU47 en 2025.

Chaque année c'est :



En coordination avec :



Nous assurons la conception et le contrôle des travaux liés au renouvellement et à la création de réseaux. Nous pilotons également la réalisation d'ouvrages structurants en coordonnant l'ensemble des intervenants pour garantir la qualité, la conformité et la performance des infrastructures.

- Christophe Dubrel
Chef d'équipe MOE



Les investissements en eau potable

Commune	Type de travaux	Montants en € HT
TERRITOIRE ALBRET		1 642 280 €
ANDIRAN	Renouvellement de réseau	24 000 €
BARBASTE	Renouvellement de réseau	3 000 €
	Travaux sur ouvrages	5 400 €
BRUCH	Renouvellement de réseau	352 000 €
	Modification de réseau	4 450 €
CALIGNAC	Renouvellement de réseau	10 000 €
FEUGAROLLES	Déplacement de réseau	10 000 €
	Travaux sur ouvrages	18 900 €
LAMONTJOIE	Renouvellement de réseau	20 000 €
	Déplacement de réseau	10 000 €
	Modification de réseau	2 800 €
LAVARDAC	Renouvellement de réseau	304 800 €
	Travaux sur ouvrages	21 700 €
MÉZIN	Renouvellement de réseau	59 700 €
	Travaux sur ouvrages	13 200 €
MONCAUT	Travaux sur ouvrages	1 600 €
MONCRABEAU	Renouvellement de réseau	17 700 €
MONTESQUIEU	Modification de réseau	8 700 €
NÉRAC	Renforcement de réseau	416 000 €
	Renouvellement de réseau	201 700 €
	Travaux sur ouvrages	58 830 €
LE NOMDIEU	Déplacement de réseau	1 000 €
POMPIEY	Travaux sur ouvrages	16 300 €
RÉAUP-LISSE	Travaux sur ouvrages	5 200 €
STE MAURE DE PEYRIAC	Travaux sur ouvrages	45 000 €
VIANNE	Travaux sur ouvrages	10 300 €
TERRITOIRE BRAME		790 470 €
CASTILLONNÈS	Extension de réseau	1 370 €
DOUZAINS	Renouvellement de réseau	158 000 €
LALANDUSSE	Renouvellement de réseau	429 500 €
LAVERGNE	Renouvellement de réseau	43 400 €

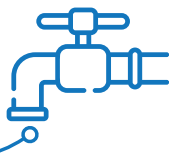
Commune	Type de travaux	Montant en € HT
MIRAMONT DE GUYENNE	Travaux sur ouvrages	7 200 €
PEYRIÈRES	Travaux sur ouvrages	3 400 €
ROUMAGNE	Renouvellement de réseau	16 800 €
ST COLOMB DE LAUZUN	Renouvellement de réseau	16 500 €
ST MARTIN DE VILLERÉAL	Extension de réseau	42 300 €
VERGT DE BIRON	Travaux sur ouvrages	72 000 €
TERRITOIRE GARONNE		492 629 €
CALONGES	Extension de réseau	20 417 €
	Renouvellement de réseau	160 000 €
CAUMONT SUR GARONNE	Renouvellement de réseau	92 035 €
	Déplacement de réseau	75 000 €
MAS D'AGENAIS (LE)	Modification et amélioration de réseau	10 800 €
RAZIMET	Renforcement de réseau	48 281 €
	Renouvellement de réseau	58 764 €
STE MARTHE	Modification et amélioration de réseau	14 332 €
	Travaux sur ouvrages	13 000 €
TERRITOIRE LOT AMONT 47		244 817 €
ANTHÉ	Renouvellement de réseau	41 918 €
CAZIDEROQUE	Modification et amélioration de réseau	2 800 €
PENNE D'AGENAIS	Modification et amélioration de réseau	115 079 €
	Travaux sur ouvrages	6 600 €
ROQUECOR	Renouvellement de réseau	27 900 €
	Modification et amélioration de réseau	1 000 €
ST AMANS DU PECH	Renouvellement de réseau	49 160 €
TOURNON D'AGENAIS	Modification et amélioration de réseau	360 €
TERRITOIRE NORD DE MARMANDE		1 146 438 €
BALEYSSAGUES	Renouvellement de réseau	123 100 €
CASTELNAU SUR GUPIE	Renouvellement de réseau	370 000 €
ESCASSEFORT	Renouvellement de réseau	245 000 €
LOUBÈS BERNAC	Déplacement de réseau	35 415 €
MARMANDE	Renouvellement de réseau	112 951 €
ST JEAN DE DURAS	Renouvellement de réseau	216 582 €
STE BAZEILLE	Renouvellement de réseau	43 390 €



Commune	Type de travaux	Montant en € HT
TERRITOIRE NORD DU LOT		1 502 392 €
AGMÉ	Travaux sur ouvrages	2 400 €
BIRAC SUR TREC	Modification et amélioration de réseau	3 767 €
CASTELMORON SUR LOT	Modification et amélioration de réseau	1 660 €
GONTAUD DE NOGARET	Modification et amélioration de réseau	840 €
HAUTESVIGNES	Extension de réseau	15 800 €
	Renouvellement de réseau	540 000 €
LAPARADE	Travaux sur ouvrages	53 000 €
MONCLAR D'AGENAIS	Travaux sur ouvrages	2 000 €
MONFLANQUIN	Renouvellement de réseau	50 100 €
MONSÉGUR	Extension de réseau	8 250 €
PAULHIAC	Travaux sur ouvrages	405 €
PINEL HAUTERIVE	Travaux sur ouvrages	151 000 €
ST AUBIN	Extension de réseau	20 370 €
STE LIVRADE SUR LOT	Renouvellement de réseau	151 300 €
TONNEINS	Renouvellement de réseau	480 000 €
TRENTELS	Modification et amélioration de réseau	21 500 €
TERRITOIRE PORTE DES LANDES		1 026 802 €
ANZEX	Déplacement de réseau	25 000 €
BEAUZIAC	Travaux sur ouvrages	23 700 €
BOUSSÈS	Travaux sur ouvrages	43 282 €
BUZET SUR BAÏSE	Renforcement de réseau	27 000 €
	Travaux sur ouvrages	1 300 €
CASTELJALOUX	Renouvellement de réseau	68 663 €
	Déplacement de réseau	11 500 €
CAUBEYRES	Renouvellement de réseau	89 000 €
DAMAZAN	Renouvellement de réseau	365 000 €
FARGUES SUR OURBISE	Renouvellement de réseau	92 309 €
PINDÈRES	Travaux sur ouvrages	11 000 €
RÉUNION (LA)	Renouvellement de réseau	60 304 €
ST LÉON	Renouvellement de réseau	80 217 €
ST MARTIN CURTON	Déplacement de réseau	72 500 €
ST PIERRE DE BUZET	Renouvellement de travaux	47 278 €
VILLEFRANCHE DU QUEYRAN	Travaux sur ouvrages	8 749 €

Commune	Type de travaux	Montant en € HT
TERRITOIRE SUD DU LOT		1 922 006 €
AIGUILLON	Renouvellement de réseau	270 630 €
BOURRAN	Renouvellement de réseau	1 792 €
CASTELLA	Renouvellement de réseau	86 734 €
CLERMONT DESSOUS	Renouvellement de réseau	38 993 €
COURS	Renouvellement de réseau	439 958 €
CROIX BLANCHE (LA)	Modification et amélioration de réseau	9 518 €
DOLMAYRAC	Modification et amélioration de réseau	3 155 €
FRESPECH	Renouvellement de réseau	76 185 €
GALAPIAN	Modification et amélioration de réseau	11 770 €
HAUTEFAGE LA TOUR	Renouvellement de réseau	36 486 €
LACÉPÈDE	Modification et amélioration de réseau	10 984 €
LAFITTE SUR LOT	Renouvellement du réseau	1 560 €
	Modification et amélioration de réseau	3 034 €
LAROQUE TIMBAUT	Renouvellement de réseau	110 231 €
	Modification et amélioration de réseau	8 223 €
LAUGNAC	Renouvellement de réseau	44 144 €
MADAILLAN	Renouvellement de réseau	16 997 €
	Travaux sur ouvrages	10 389 €
MONBALEN	Renouvellement de réseau	23 953 €
MONTPEZAT D'AGENAIS	Renouvellement de réseau	33 431 €
NICOLE	Renouvellement de réseau	225 995 €
PORT SAINTE MARIE	Renouvellement de réseau	66 867 €
	Modification et amélioration de réseau	725 €
	Travaux sur ouvrages	9 500 €
PRAYSSAS	Renouvellement de réseau	48 927 €
PUJOLS	Renouvellement de réseau	25 154 €
	Travaux sur ouvrages	10 593 €
ST ANTOINE DE FICALBA	Travaux sur ouvrages	6 119 €
ST ROBERT	Renouvellement de réseau	418 €
ST SALVY	Modification et amélioration de réseau	2 490 €
ST SARDOS	Renouvellement de réseau	56 113 €
	Modification et amélioration de réseau	2 967 €
STE COLOMBE DE VILLE-NEUVE	Renouvellement de réseau	99 276 €
	Modification et amélioration de réseau	6 533 €
SEMBAS	Renouvellement de réseau	29 405 €
VILLENEUVE SUR LOT	Renouvellement de réseau	92 757 €
TERRITOIRE VILLENEUVOIS		710 201 €
BIAS	Renouvellement de réseau	129 707 €
	Modification et amélioration de réseau	1 258 €
VILLENEUVE SUR LOT	Renouvellement de réseau	474 190 €
	Modification de réseau	89 720 €
	Travaux sur ouvrages	15 326 €

9 478 033 €
de travaux d'investissements
réceptionnés en Eau Potable



RSO* en action

Sobriété hydrique et énergétique



Gestion quantitative



Gestion qualitative



Quand les compteurs intelligents aident à réduire les fuites.

Actuellement, EAU47 dispose d'environ 1 500 compteurs et devrait passer à environ 3 500 compteurs en 2026. Ces pilotes nous permettront d'analyser les bénéfices techniques et financiers.

- Lionel Sempé
Gestion Patrimoniale

■ 8 mesures pour la gestion quantitative ■ 4 mesures pour la gestion qualitative



Nous mettons en place une démarche proactive avec notre programme 2030, **eauDURABLE47**, et ses 14 mesures pour préserver la ressource.

Un approvisionnement en eau potable sécurisé en qualité et quantité, une agriculture locale prospère et responsable, des activités touristiques intégrées au territoire, une économie dynamique portée par des entreprises et industries performantes et vertueuses... la qualité de vie des citoyens et l'attractivité des territoires sont intimement liées à la disponibilité et à la gestion durable de l'eau.

En adoptant une stratégie globale et concertée, le Syndicat EAU47 s'engage à relever les défis liés à la préservation et à la gestion durable de la ressource en eau au travers de 14 actions ciblées, telles que la sensibilisation des usagers, la réduction des pertes en eau, la recherche de ressources alternatives...

Le Syndicat EAU47 est en ordre de marche avec une feuille de route ambitieuse.

- Nadine Launay
Directrice Générale



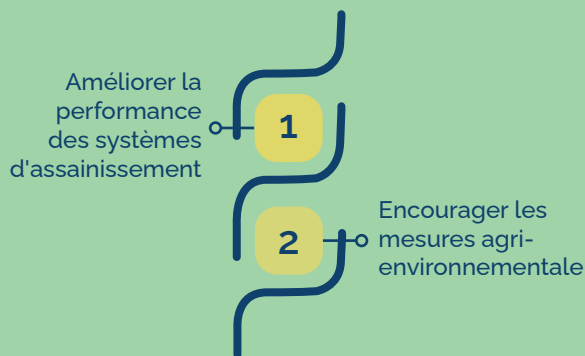
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La régie utilise l'IA pour réduire sa consommation énergétique en s'équipant de "purecontrol" sur :

- 4 Stations d'épuration
- 1 Unité de production

A l'horizon de 2030, c'est -38 tonnes EQ/CO₂* de réduction cumulée pour une gestion durable et plus résiliente de la ressource eau.

*Équivalent CO₂



2 mesures pour l'énergie

L'assainissement collectif

en chiffres

Travaux divers sur le réseau

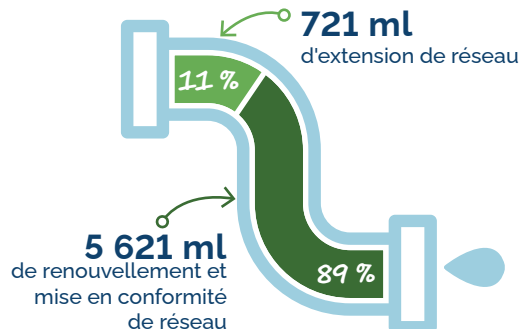
En 2025, EAU47 a réalisé des travaux de renouvellement et de mise en conformité des réseaux vétustes pouvant générer des risques environnementaux. Ces travaux découlent des conclusions des diagnostics formulées dans des arrêtés de mise en demeure et ont notamment concerné les communes de **Prayssas, Sainte-Livrade-sur-Lot, Monflanquin et Monsempron-Libos**.



MONSEMPRON-LIBOS



PRAYSSAS



Au total, en 2025, EAU47 a investi
2 750 983 € HT
sur les réseaux d'assainissement.

Programme de réhabilitation subventionné des particuliers

En 2025, les techniciens de contrôle du réseau ont constaté 92 branchements non conformes de particuliers. 55 d'entre-eux ont souhaité être accompagnés de l'enquête de branchement jusqu'au versement des subventions.

21 particuliers n'ont pas souhaité intégrer le programme mais ont réalisé les travaux de mise en conformité sous l'assistance et le contrôle des techniciens.

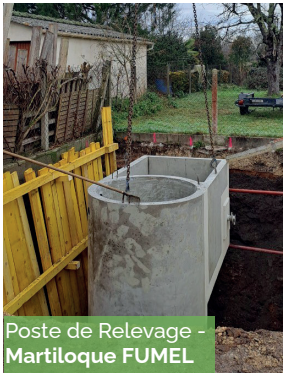


Travaux sur les ouvrages



Poste de Relevage - Martiloque FUMEL

Le Syndicat possède un parc de stations d'épuration et de postes de refoulement vieillissant. Il est donc nécessaire de réaliser une bonne gestion patrimoniale. Pour cela, il est essentiel de renouveler, moderniser, réhabiliter progressivement le parc. D'autre part, ces travaux permettent de viabiliser, de pérenniser le fonctionnement, de respecter les évolutions réglementaires de l'ensemble du patrimoine d'EAU47.



Poste de Relevage - Martiloque FUMEL

Au total, en 2025, EAU47 a investi
2 551 484 € HT
sur les ouvrages d'assainissement.

BUDGET AC - Résultats de l'exercice budgétaire

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT



4 278 639,33 €

DÉPENSES

9 864 273,72 €

9 223 623,34 €

RECETTES

15 242 503,29 €

4 944 984,01 €

RÉSULTATS

5 378 229,57 €

Les investissements en assainissement collectif

Commune	Type de travaux	Montants en € HT
TERRITOIRE ALBRET		297 300 €
BRUCH	Extension de réseau	25 000 €
MÉZIN	Modification et amélioration de réseau	3 300 €
MONTAGNAC SUR AUVIGNON	Travaux sur ouvrages	3 400 €
NÉRAC	Extension de réseau	151 000 €
	Travaux sur ouvrages	111 000 €
THOUARS SUR GARONNE	Travaux sur ouvrages	3 600 €
TERRITOIRE BRAME		1 800 €
MIRAMONT DE GUYENNE	Extension de réseau	1 800 €
TERRITOIRE GARONNE		0 €
TERRITOIRE LOT AMONT47		497 748 €
CONDEZAYGUES	Travaux sur ouvrages	27 500 €
CUZORN	Travaux sur ouvrages	6 800 €
FUMEL	Modification et amélioration de réseau	173 500 €
	Travaux sur ouvrages	37 400 €
MONSEMPRON LIBOS	Modification et amélioration de réseau	220 000 €
	Travaux sur ouvrages	11 250 €
MONTAYRAL	Renouvellement de réseau	2 148 €
	Travaux sur ouvrages	9 150 €
PENNE D'AGENAIS	Travaux sur ouvrages	6 800 €
ST GEORGES	Travaux sur ouvrages	3 200 €



Commune	Type de travaux	Montant en € HT
TERRITOIRE NORD DE MARMANDE		446 571 €
DURAS	Renouvellement de réseau	2 080 €
ST BAZEILLE	Renouvellement de réseau	386 000 €
VIRAZEIL	Renouvellement de réseau	58 491 €
TERRITOIRE NORD DU LOT		3 301 620 €
CANCON	Travaux sur ouvrages	820 €
CASTELMORON	Travaux sur ouvrages	6 650 €
CASTELNAU SUR GUPIE	Travaux sur ouvrages	6 500 €
FAUILLET	Renouvellement de réseau	541 000 €
LAPARADE	Travaux sur ouvrages	5 400 €
MONFLANQUIN	Renouvellement de réseau	280 000 €
STE LIVRADE SUR LOT	Renouvellement de réseau	260 000 €
	Travaux sur ouvrages	2 200 000 €
TOMBEBOEUF	Travaux sur ouvrages	1 250 €
TERRITOIRE PORTE DES LANDES		220 520 €
BUZET SUR BAÏSE	Extension de réseau	196 900 €
	Travaux sur ouvrages	7 700 €
DAMAZAN	Modification et amélioration de réseau	3 000 €
	Travaux sur ouvrages	12 920 €
TERRITOIRE SUD DU LOT		536 908 €
AIGUILLON	Modification et amélioration de réseau	581 €
	Travaux sur ouvrages	77 604 €
BAZENS	Modification et amélioration de réseau	18 901 €
GRANGES SUR LOT	Renouvellement de réseau	22 681 €
	Travaux sur ouvrages	3 550 €
PORT SAINTE MARIE	Modification et amélioration de réseau	1 565 €
PRAYSSAS	Renouvellement de réseau	403 036 €
ST ANTOINE DE FICALBA	Travaux sur ouvrages	8 990 €

Sainte-Livrade-sur-Lot :

100 % conforme

Objectif atteint pour la station

Les **travaux de modernisation** de la station d'épuration de Sainte-Livrade-sur-Lot se sont achevés en 2025, marquant une étape importante pour l'amélioration durable du service d'assainissement.

Pour garantir une installation performante et conforme aux exigences réglementaires européennes, un vaste programme de modernisation a été engagé : redimensionnement complet des prétraitements, création d'une filière de traitement des boues et création d'un bassin d'orage en amont de la station.

Ces aménagements ont permis de **renforcer la fiabilité** du système de traitement, d'**améliorer significativement la qualité** des rejets et de **réduire le nombre de déversements** vers le milieu naturel.

Pour atteindre ces objectifs, grâce à la mutualisation, des investissements majeurs ont pu être financés : **2 150 000 € HT** pour la station d'épuration et **800 000 € HT** pour le bassin d'orage.

La Station d'épuration a ainsi été déclarée **CONFORME** depuis 2 ans par la police de l'eau (DDT*).



*Direction Départementale du Territoire

L'assainissement non collectif

le SPANC* en chiffres

* Service Public d'Assainissement Non Collectif



Notre service agit en lien direct avec les usagers, nécessitant écoute, pédagogie et suivi continu.

Cette relation de terrain exige du temps et des moyens humains pour un accompagnement de qualité.

- Caroline Ricau
Chef d'équipe SPANC

Le SPANC a pour mission de veiller au respect de l'application de la réglementation en matière d'assainissement non collectif et d'accompagner les usagers dans leur projet d'assainissement.

Le service est composé de 4 techniciens dont Caroline RICAU, chef d'équipe du service.



47 418

Installations



128 visites

pour conseils
de réhabilitation



1 273

contrôles dans
le cadre des
ventes



1 679

contrôles périodiques
des installations
existantes



9 visites

dysfonctionnement



418

contrôles
travaux
(Neufs et existants)

+ 0,9 %
vs 2024



Filière agréée



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF - SPANC



Filtre à sable



Filtre à compact



Microstation

Nombre de dossiers instruits en ANC

Permis de construire	299	+58 vs 2024
Réhabilitation	292	égal vs 2024
Certificat d'urbanisme	72	-23 vs 2024
Déclaration préalable	19	-7 vs 2024
Permis d'aménager	10	+5 vs 2024

BUDGET SPANC - Résultats de l'exercice budgétaire

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT



1 166 058,76 €

DÉPENSES

47 094,63 €

2 942 188,28 €

RECETTES

118 185,08 €

1 776 129,52 €

RÉSULTATS

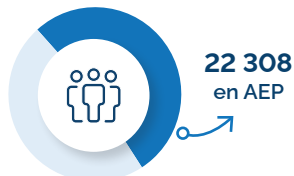
71 090,45 €

La régie d'exploitation l'eau potable en chiffres



Tringlage AEP - Ste Marthe

NOMBRE D'ABONNÉS



KM DE CANALISATIONS



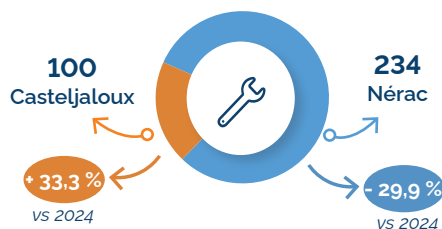
M³ D'EAU FACTURÉS



Nous nous engageons avec conviction pour une gestion de l'eau plus durable, portée par l'innovation et la transition écologique. Animés par une véritable passion, nous croyons profondément en la force du collectif. Avec une équipe engagée et compétente, nous construisons chaque jour un service public utile, responsable et tourné vers l'avenir.

- Julien Dinis
Chef de service de la Régie de Nérac

NOMBRE DE FUITES RÉPARÉES



RENDEMENT PAR SECTEUR



RÉSULTATS DE L'EXE

Budget Régie eau potable

SECTION DE FONCTIONNEMENT

6 780 813,27 €

8 335 365,20 €

1 554 551,93 €

DÉPENSES

RECETTES

RÉSULTATS

SECTION D'INVESTISSEMENT

321 581,73 €

444 176,64 €

122 594,91 €





Mise en séparatif AC - Nérac

La régie d'exploitation

l'assainissement en chiffres



L'eau est un bien commun et précieux qui doit être protégé et préservé. En étroite collaboration avec l'ensemble des équipes techniques et administratives, nous nous engageons chaque jour pour la préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau. Nos priorités : optimiser le traitement des rejets d'eaux usées au milieu naturel, respecter une réglementation exigeante, réduire les pertes en eau afin d'assurer un service public de qualité à l'utilisateur.

- Yannick Dubern
Chef de service de la Régie de Casteljalous

NOMBRE D'ABONNÉS

13 842
en AC



KM DE CANALISATIONS

265 km
en AC



M³ D'EAU TRAITÉS

1 533 026



NOMBRE DE STEP

61



NOMBRE DE POSTE DE RELEVAGE

84



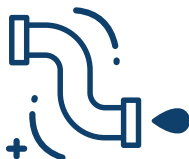
EXERCICE BUDGÉTAIRE

Budget Régie assainissement collectif

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



3 973 003,81 €

DÉPENSES

158 489,14 €

4 949 583,49 €

RECETTES

190 559,25 €

976 579,68 €

RÉSULTATS

32 070,11 €

Délégations de Service Public*

*DSP

Le contrôle des DSP

Le service de contrôle des délégations de service public a pour mission d'assurer le suivi, l'évaluation et la vérification de la bonne exécution des contrats de délégation, en veillant au respect des obligations contractuelles et à la qualité du service rendu.

Évolution du périmètre syndical

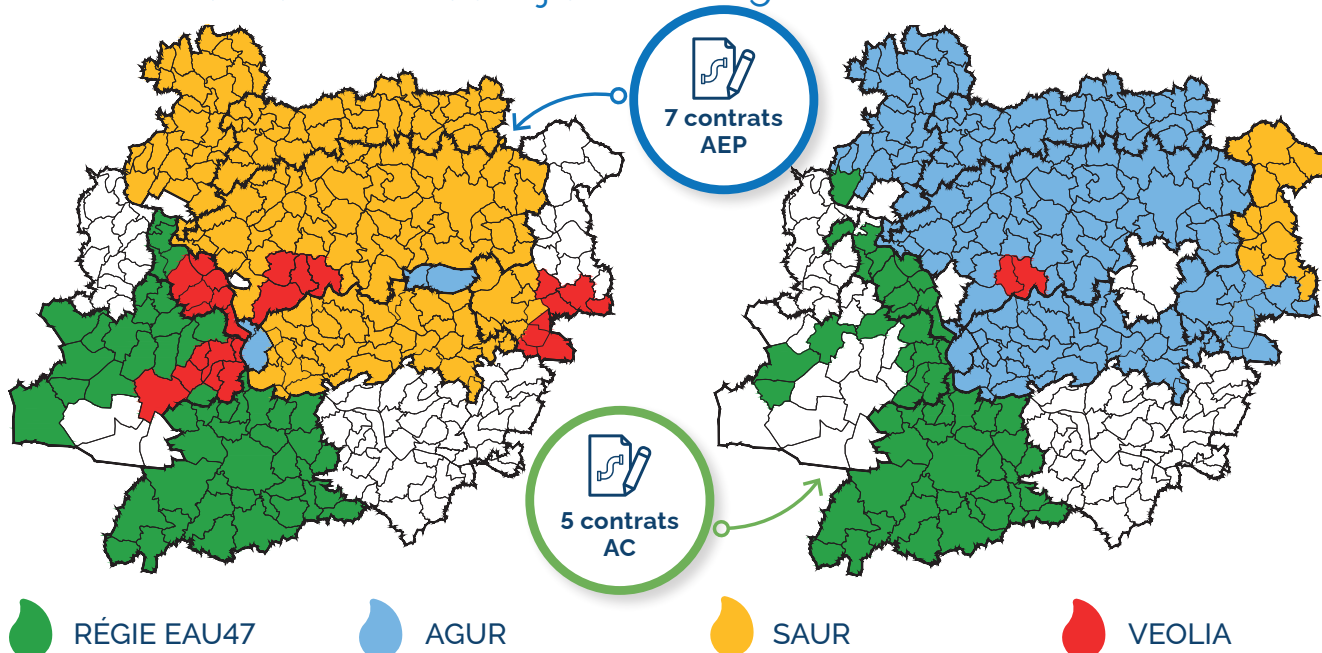
Intégration de la commune de LAPARADE dans le contrat Assainissement Collectif de Castelmoron-sur-Lot avec Véolia



Sous ma responsabilité, le service DSP est composé de 3 agents qui suivent et contrôlent les engagements des 12 contrats de délégation de Service Public en cours sur le périmètre d'EAU47

- Alexandra Braak
Chef de service
Contrôle et réglementation

Les contrats des DSP au 1^{er} janvier 2025



Les actions et les contrôles du service des DSP

EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 1 Convention de transfert des effluents de la commune de Fauillet vers le système d'assainissement collectif de la commune de Tonneins.
- 4 Avenants aux conventions pour le transfert des données, la facturation et la perception de la redevance d'assainissement.
- 1 Convention pour le transfert des données, la facturation et la perception de la redevance d'assainissement non collectif des usagers des communes de Clairac, Castelmoron-sur-Lot, Grateloup et Laparade établie entre le Syndicat EAU47 et le délégataire VEOLIA-CGE.
- Avenant n° 3 à la convention de facturation de la redevance d'assainissement non collectif entre SAUR et EAU47.
- 4 Avenants aux contrats de délégation du service public d'assainissement collectif.

FAITS MARQUANTS SUR L'ANNÉE

- Échéance du contrat d'eau potable de TOURNON avec VEOLIA au 31/12/25 et décision des élus d'intégration au contrat SAUR par avenant.
- Réformes des redevances de l'agence de l'eau à compter du 1er janvier 2025.

EN EAU POTABLE

- Étude du choix du mode de gestion du service d'eau potable de l'ancien territoire de Tournon exploité par Véolia (communes d'Anthé, Cazideroque, Courbiac et Tournon-d'Agenais) dont le contrat arrive à échéance au 31/12/2025.
- 7 Avenants aux contrats de délégation du service public d'eau potable.
- 1 Convention quadripartite de vente d'eau entre le Syndicat Mixte de Production et de Distribution d'Eau Potable du Quercy Pays de Serres, le Syndicat EAU47 et leurs exploitants respectifs.
- 1 Avenant à la convention de fourniture d'eau en gros depuis le Syndicat de la Lémance vers le secteur de Tournon-d'Agenais.

RÉFLEXIONS À MENER AU COURS DE 2025

- Réflexions et intégration des tests "pilote" pour la télérelève.



Le service Finances

Comptabilité et Finances

Présentation du service :

Composé de 6 agents (5 comptables et 1 responsable de service), le service comptabilité et finances assure la gestion de 6 budgets distincts, reflet de la diversité et de la technicité des missions portées par le Syndicat : budget principal, budget eau potable mutualisé, budget assainissement collectif mutualisé, budget assainissement non collectif, budget régie eau potable et budget régie assainissement.

Au quotidien, l'équipe veille à la préparation et au pilotage des budgets, au contrôle des engagements financiers, au mandatement des dépenses, à l'émission des titres de recettes, à la gestion de la trésorerie et au suivi des investissements structurants sur le territoire. Elle accompagne également les services dans leurs projets, en apportant expertise et conseil en matière financière.

Chiffres clés :

Indicateur	Valeur
Montant total des budgets 2026 (fonctionnement + investissement)	115 678 585 €
Montant total des dépenses de fonctionnement selon CFU 2025	30 322 791 €
Montant total des dépenses d'investissement selon CFU 2025	28 916 703 €
Montant total des recettes (fonctionnement + investissement) selon CFU 2025	83 453 964 €



Au cœur du fonctionnement du syndicat, nous collaborons étroitement avec les services internes et nos partenaires pour assurer une gestion rigoureuse, efficace et transparente des ressources financières. Véritable pilier administratif, nous garantissons le suivi budgétaire, l'exécution des dépenses et recettes, ainsi que la fiabilité des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique.



- Aurélie Tingaud
Chef de service Finances

Le service Foncier

La Gestion Foncière



La mission du service Foncier est essentielle pour permettre au Syndicat de mener à bien ses nombreux projets dans l'ensemble de son territoire tant dans le domaine de l'eau potable, que celui de l'assainissement contribuant ainsi à la préservation du Patrimoine du Syndicat.

- Nathalie Coupeau
Service Foncier

Le service Foncier rattaché au service des Marchés Publics est composé d'une gestionnaire des Affaires Foncières.

Sa mission : sécuriser tous les actes en lien avec le Patrimoine du Syndicat

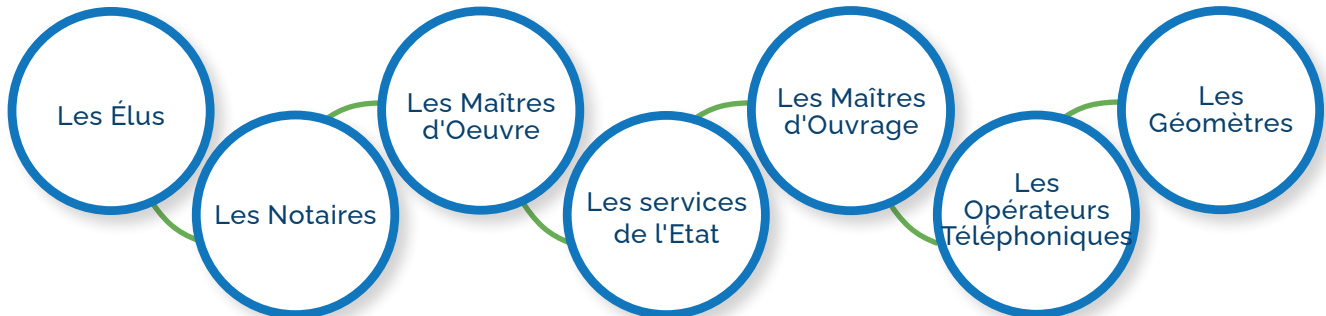
- Acquisitions
- Cessions de biens
- Échanges
- Régularisations foncières
- Mise en place des servitudes avec les particuliers
- Gestion des conventions et autorisation d'occupation du Domaine Public
- Intégration des réseaux
- Gestion administrative des enquêtes Publiques

Ce travail, en collaboration avec les différents services du Syndicat : Direction, techniques (Maître d'oeuvre et d'ouvrage), financier, réglementation, assurent une gestion dynamique, transversale et optimisée du patrimoine immobilier dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Chaque année c'est en moyenne :



En coordination avec :



*Convention d'Occupation du Domaine Public

*Autorisation d'Occupation Temporaire

EAU47 dans les médias

Informier - Sensibiliser

« Apporter une réponse adaptée aux spécificités du territoire et à la vie économique »



Entretien avec **Geneviève Le Lannic**,
Présidente du Syndicat Départemental EAU47

Chaque année, c'est plus de 20 millions d'euros par an investis par le Syndicat Départemental EAU47 pour maintenir la qualité de l'eau potable et le renouvellement des réseaux afin de réduire les pertes en eau. Pour ce qui concerne l'assainissement, c'est environ 10 millions d'euros investis par an.



Podcast

"L'eau et le développement économique du département"



Eau 47. C'est le nom d'une première régie publique qui marche sur l'eau. Ou presque. En trois ans, la structure du Lot-et-Garonne a réussi à faire grimper son rendement de 68,5 à 74,5 %, ce qui signifie que le taux de perte n'est que de 25,5 %. Une sorte de prouesse sur ce type de réseau très étendu et avec peu d'utilisateurs au kilomètre. La régie publique compte 22 000 abonnés sur ses 2 000 kilomètres de réseau.



L'IA au service de la sobriété

Le Syndicat Départemental EAU47 et Saur unissent leurs efforts pour un objectif commun : la performance des réseaux d'eau potable. EAU47 exerce ses compétences (eau potable et assainissement) sur environ 83 % des collectivités du Lot-et-Garonne.



Journées européennes du patrimoine

Le patrimoine caché d'EAU47... Le saviez vous ?

Notre volonté : rendre visible ce qui ne l'est pas toujours ! Ces infrastructures qui garantissent un Service Public de qualité en eau.



Collectif, EAU47

Dans le Lot-et-Garonne (47), un Schéma Directeur Ressource pour optimiser l'eau

GOVERNANCE, DIAGNOSTICS OU PROSPECTIVE

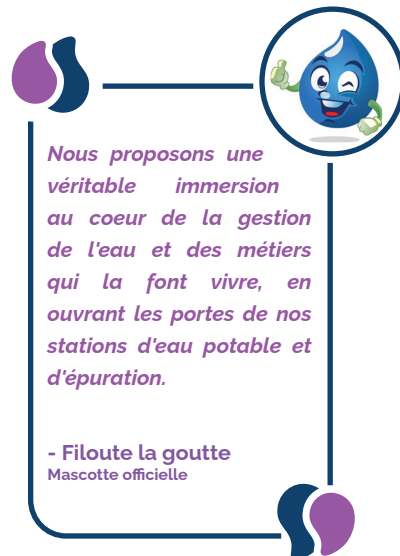
Actions Pédagogiques

à la découverte de nos ouvrages

Ces visites s'adressent aux élèves du primaire jusqu'au niveau universitaire, mais aussi aux **groupes associatifs**, aux **collectivités** et aux **entreprises** souhaitant découvrir les coulisses de ce service essentiel et mieux comprendre les enjeux liés à la ressource en eau.

Pour que chacun reparte avec des repères concrets, chaque visite se conclut par la remise d'un livret pédagogique. On y retrouve notre mascotte, **Filoute la goutte**, qui résume avec malice les points essentiels et prolonge l'apprentissage de manière ludique... de quoi inspirer nos futurs agents et ambassadeurs de l'eau.

 **Ensemble, nous continuons à œuvrer pour un avenir plus propre et plus durable.**



La solidarité départementale

le Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Dans le cadre de sa politique de solidarité départementale, EAU47 s'associe au Fonds de Solidarité Logement (FSL), dont les conditions d'attribution sont fixées par le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne et régies par un règlement intérieur. Le FSL a pour objectif d'apporter un soutien financier aux ménages rencontrant des difficultés à s'acquitter notamment de leurs factures d'eau. L'aide du FSL est cumulable avec le chèque eau (aide préventive demandée au CCAS).

Les demandes d'aide sont instruites par les services sociaux et les services instructeurs habilités par le département.

Contributions d'EAU47 sous forme directe

(à hauteur de 0,2049 € / abonné / an)

- Eau potable : 21 209 €
- Assainissement collectif : 8 518 €

Contributions de la Régie EAU47 sous forme directe

(à hauteur de 0,2049 € / abonné / an)

- Eau potable : 4 546 €
- Assainissement collectif : 2 864 €



Au total,

en 2025, EAU47 a participé à hauteur de

37 137 € HT

À cela s'ajoute

la participation des exploitants
Agur, Saur, Veolia de

27 018 € HT



La participation d'EAU47 et de ses exploitants (Régie EAU47, Agur, Saur, Veolia) à ce fonds permet de contribuer à la régularisation des impayés et s'inscrit dans le respect du décret n°2008-780 du 13 août 2008. Les bénéficiaires éligibles sont les abonnés aux services publics d'eau et d'assainissement pour leurs résidences principales.

- Brigitte Framarin Soca
Chef d'équipe Administration
Générale et Logistique

Voir fiche explicative FSL site internet : www.eau47.fr

#Journée Mondiale de l'Eau



Pour toujours plus de Solidarité sur son territoire, EAU47 et ses exploitants contribuent à hauteur de 65 000 € au Fonds de Solidarité Logement (FSL) au titre du volet EAU

Le FSL, c'est quoi et c'est pour qui ?

Quelles sont les conditions d'attribution ?

Comment faire une demande ?



L'accès à l'eau potable est un droit
fondamental pour chaque humain

www.eau47.fr

La loi Warsmann

de quoi on parle ?

La loi Warsmann encadre les modalités de plafonnement des factures d'eau et d'assainissement en cas de fuite avérée sur les canalisations privées, après compteur.

Le Syndicat EAU47 a étendu son application par la délibération n°21_057-C, précisant les conditions et les publics concernés.

Voir fiche explicative loi Warsmann site internet : www.eau47.fr



Loi WARSMANN

EAU47 vous dit tout

En cas de fuite dans votre habitation, la loi Warsmann fixe les règles du dispositif de plafonnement de votre facture d'eau et d'assainissement.

La délibération n°21_057-C du Syndicat EAU47 étend son champ d'application.

Pour qui ?

- **Occupant d'un local d'habitation (abonné domestique) :**
Hors copropriétés et certains immeubles collectifs
- **Par délibération du Syndicat : Abonnés non domestiques ou assimilés domestiques** y compris les bâtiments publics ou privés occupés par des activités tertiaires, sportives ou d'hôtellerie ainsi que les abonnés au titre de branchement d'arrosage ou d'irrigation.

Lieux concernés

Les habitations individuelles ou collectives occupées à titre de résidence principale ou de résidence secondaire. C'est-à-dire : maisons, dépendances, résidences collectives, chambres d'hôtes, gîtes, ...

Quels sont les critères ?

- Une augmentation anormale du volume d'eau consommé supérieure ou égale au double de votre consommation de référence habituelle
- La fuite se situe sur une canalisation privée après compteur

- La fuite n'est pas provoquée par vos appareils ménagers, équipements sanitaires ou de chauffage, ni par leurs joints de raccord
- Vous avez une attestation ou une facture de réparation d'un plombier professionnel **ou, par délibération du Syndicat une facture nominative datée d'achat de matériel en lien avec la réparation**
- Vous devez transmettre votre demande dans les délais.

Réglementation

- Article 1 : Seules les fuites après compteur sur canalisation (hors appareils) peuvent donner lieu à un plafonnement de facture, sous conditions de déclaration et justificatif.
- Article 2 : Le volume d'eau lié à la fuite n'est pas pris en compte pour la redevance d'assainissement.
- La délibération n°21_057-C du Comité Syndical en date du 1er juillet 2021 étend le dispositif à toutes les catégories d'abonnés et précise les modalités d'écurement.

Pour avoir toutes les informations sur la délibération n°21_057-C, scannez le QR Code



Quelles fuites sont exclues ?



Toutes les fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage.

Quelques exemples de fuites non prises en charge - Décret n°2012-1078 :

- Des appareils ménagers (le lave-linge, le lave-vaisselle, réfrigérateur...)
- Des équipements sanitaires (les éviers, les douches, les flexibles de raccordement, chasse d'eau...)
- Des équipements de chauffage (les cumulus, les chaudières, le groupe de sécurité sur chauffe-eau...) ainsi que leurs points de raccord
- Tout système ou équipement comme les adoucisseurs, osmoseurs, systèmes d'arrosage ...
- Des installations ou équipements de la piscine (trop-plein défectueux, problème de vidange, fuite du liner, système de remplissage automatique...)

En résumé

- ✓ Une information **est envoyée** par le service des eaux
- ✓ Vous bénéficiez d'un **mois pour faire réparer la fuite**
- ✓ Vous devez **transmettre la preuve de la réparation** (facture d'achat du matériel de réparation, facture ou attestation de réparation du plombier)
- ✓ La consommation facturée est **écartée** si toutes les conditions sont remplies



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL EAU47

997 avenue du Docteur Jean Bru - Bâtiment B
47 031 Agen CEDEX

05 53 68 44 00
standard@eau47.fr

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 16h

La solidarité internationale

les projets soutenus

On entend souvent que l'eau est un droit fondamental, mais dans les faits, plus de deux milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable dans le monde.

Grâce à la loi Oudin-Santini, nous nous engageons dans des actions de solidarité internationale répondant aux Objectifs de Développement Durable reconnus par la communauté internationale.

Pour l'année 2025, nous avons été bailleur de 3 nouveaux projets situés sur le territoire de Madagascar, portés par l'association "l'ADRAR".

Association	Pays	Projet
ADRAR Potager du Coeur	MADAGASCAR	Attribution d'une subvention de 3 066 € pour son projet d'adduction d'eau potable pour le village d'Ambohimahasoana et les Potagers du Coeur
ADRAR Ecole Fanatenana	MADAGASCAR	Attribution d'une subvention de 3 048 € pour son projet eau et assainissement de l'école FANATENANA
ADRAR HSA	MADAGASCAR	Attribution d'une subvention de 749.99 € pour son projet d'alimentation en eau potable pour l'Histoire Saint-Anne



Coopération décentralisée

projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le village de Tembío, en coopération avec la commune de Sotouboua 2 au TOGO

Suite à notre Appel à Projet de Coopération Décentralisée, nous avons organisé des commissions de solidarité ainsi que des auditions afin de déterminer quel opérateur répondait au mieux à notre cahier des charges. LONG Hydraulique Sans Frontières a su apporter aux élus et aux agents d'EAU47 un projet solide, durable dans le temps et équilibré dans sa gestion tout en répondant à nos différents critères de validité.



Localisation de la commune sur Bassin du Mono



Notre **objectif**
est **d'améliorer**
durablement l'accès à l'eau
potable pour près de 3 000
habitants et de renforcer
les infrastructures
d'assainissement avec
la construction d'une
quarantaine de latrines.

- Françoise Laborde
Vice-Présidente Solidarité
Internationale

BUDGET ANNEXE SOLIDARITÉ



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES ► **23 557 €**



Les temps forts d'EAU47

2025 en images



Les temps forts d'EAU47

2025 en images



Collectivités membres du Syndicat Départemental EAU47 au 01.01.2025

la carte

TERRITOIRE NORD DE MARMANDE

 9 936
  785 km
 2 943
 81 km
 5 404

TERRITOIRE GARONNE

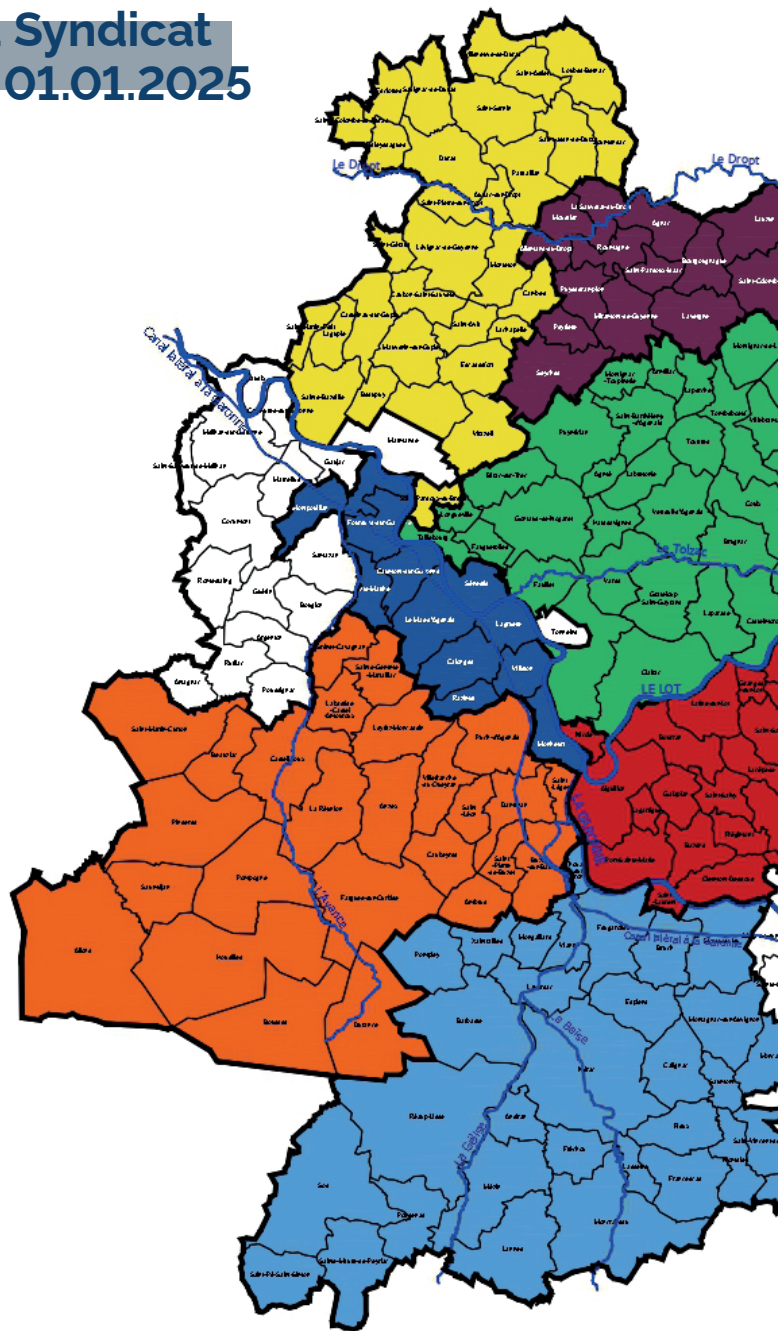
 3 238
 273 km
 1 116
 34 km
 2 099

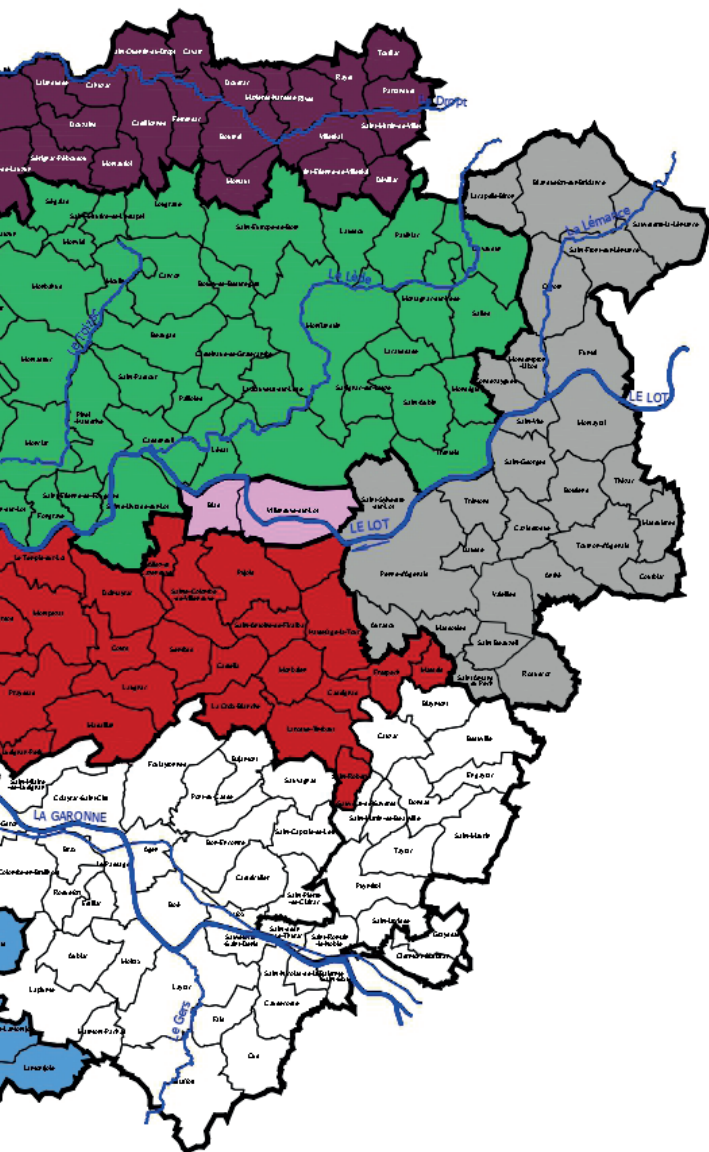
TERRITOIRE PORTE DES LANDES

 8 261
 843 km
 4 078
 89 km
 4 252

TERRITOIRE ALBRET

 14 904
 1 300 km
 8 102
 154 km
 6 491





TERRITOIRE BRAME

 10 094
  979 km
 4 646
  102 km
  5 097

TERRITOIRE NORD DU LOT

 22 861
  2 474 km
 8 561
  217 km
  11 551

TERRITOIRE LOT AMONT47

 4 835
  505 km
 7 329
  205 km
  5 709

TERRITOIRE VILLENEUVOIS

 14 349
  253 km

TERRITOIRE SUD DU LOT

 13 792
  1 188 km
 4 724
  126 km
  6 815

 Nombre d'abonnés AEP
  Km de canalisations AEP
 Nombre d'abonnés AC
  Km de canalisations AC
 Nombre d'installations ANC



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL EAU47

997, avenue du Docteur Jean Bru
Bâtiment B
47031 AGEN CEDEX

 Accès parking visiteurs par Impasse Morère

 **05 53 68 44 00**  **standard@eau47.fr**

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi
8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi
8h30-12h / 13h30-16h

RÉGIE D'EXPLOITATION EAU47

ANTENNE DE CASTELJALOUX

135 allée des Cigales
Lieu-dit Pins de l'Avance
47700 CASTELJALOUX

 **05 53 93 08 74**  **regie-pdl@eau47.fr**

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30-16h30

ANTENNE DE NÉRAC

ZA de Larrouset
47600 NÉRAC

 **05 53 97 46 56**  **regie-albret@eau47.fr**

www.eau47.fr